

IE03 : Sécurité incendie

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les bases de la réglementation et de la gestion de la sécurité incendie en Etablissement Recevant du Public, des Immeubles de Grande Hauteur et des Installations Classées Protection de l'Environnement. Identifier les moyens de prévention et de lutte contre l'incendie.

Nature :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Public :

Chef d'entreprise – Gestionnaire administratif – Gestionnaire technique.

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7h)

Programme :

Informations Renouvellement Carte Loi Hoguet : Formation juridique en lien direct avec les activités professionnelles relevant de la loi Hoguet. Normes de sécurité du bâtiment (actions prioritaires de la branche)

Préambule : Définitions

- ERP
- IGH
- ICPE

1 - L'environnement réglementaire et obligations

- La réglementation liée à l'architecture et aux matériaux
- Le stockage
- Les procédures administratives (permis de construire, création ou modification d'ERP, travaux, événements...)
- Les documents relatifs à l'immeuble
- Les peines encourues en cas de manquement

2 - Les moyens de prévention et de contrôle

- Les mesures élémentaires de prévention
- L'entretien, la maintenance et les vérifications
- Les plans d'intervention et d'évacuation
- Le registre de sécurité
- La formation et l'entraînement du personnel de sécurité
- Les commissions de sécurité (visites d'ouverture et visites périodiques)

3 - Les moyens techniques de lutte contre l'incendie dans les ERP, IGH et ICPE

- Le Système de Sécurité Incendie (SSI) et ses dernières technologies
- Les différents moyens d'extinction

- Les circuits de vérification technique
- Les colonnes sèches et humides
- Le désenfumage
- La signalétique
- Les éclairages de secours

- 4 - Les principes d'évacuation notamment pour les personnes en situation de handicap
- Les espaces d'attente sécurisée
 - Les solutions équivalentes
 - Les ascenseurs

Moyens pédagogiques et techniques :

Séance de formation en salle
Support pédagogique remis aux stagiaires
Etude de plans de différents types d'établissements
Description de dispositifs existants et étude de cas de sinistres

Moyens d'évaluation et de suivi :

Fiche d'évaluation

Matériel nécessaire au participant :

Papier et crayon